APMI N°2CH3 110121

Règlement du concours des meilleures PFE innovants à l 'ISSAT KASSERINE

Article 1 : PFE INNOVANTS (ci-après désigné « **BEST** ») est un concours des meilleurs projets de fin d'études organisé par ISSAT KASSERINE dans le cadre du PAQ-DGSE.

Article 2 : Objet du Concours Le concours « BEST » vise d'une part, à améliorer la qualité des PFE, développer l'esprit innovant chez les étudiants de L'Instituts d'autre part les pousser vers l'esprit entrepreneuriale.

Article 3 : « Projet innovant » ; considéré comme projet innovant touts projet présenté par des étudiants de l'ISSAT KASSERINE soutenue pendant l'année universitaire 2020/2021 est répond aux critères du l'Article 7 de présent règlement

Article 4 : Candidatures : Le concours « BEST » est ouvert aux étudiants de L' ISSAT KASSERINE, inscrit en troisième année Licence ou en deuxième année de Mastère au titre de l'année universitaire 2020/2021

Article 5 : La participation au concours « BEST » est gratuite. Toutefois, les frais afférents à la présentation de candidature (frais de constitution du dossier, de présentation devant le jury, frais de déplacements, etc.) sont à la charge des candidats. Aucun remboursement de frais ne sera effectué.

Article 6 : Modalités de participation Les candidats répondants aux critères mentionnés dans les articles 3et 4 du présent règlement, seront appelés à concourir suivant les étapes suivantes :

La première étape : **Inscription individuelle**

L'inscription se fait directement au bureau d'ordre de l'Issat Kasserine au plus tard ***le 10/02/ 2021*** *durant l'horaire de travail et avant midi*

Ou sur internet :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd0u7sJS7bBlwcgTYkIMYuYlwOeWpDM25ZKgRzuhUDNlRnGeA/viewform

Sélection administrative des fiches de candidature par le comité d'organisation à la base de la lecture des fiches. Tout dossier illisible, incomplet ou portant de fausses informations sera considéré comme nul.

La deuxième étape : les candidats retenus seront bénéficiés des **formations et des coachings spécifiques.**

La troisième étape : **dépôt des dossiers.**
Chaque Candidat ne peut participer qu'avec un seul Projet innovant. Toute candidature remise après la **date 30/06/2021** ne sera pas considérer.
Le dossier doit contenir

- Copies finales du projet suivant les normes de L'ISSAT KASSERINE.
- Copies Numérique sur CD
- Fiche projet
- Copies Numérique du Fiche projet
- Autorisation signé par l'Encadrant et le service de stage
- Copies de formulaire d'un stage d'étude.
- Lettre d'appuis pour l'obtention d'un stage de fin d'études

La quatrième étape : Présélection retenue par le jury sur la base des critères de sélection mentionnés dans l'article 7.

L'étape finale : Les meilleurs Projets seront évalués par le jury sur la base d'une **présentation** et une cérémonie de remise des prix pour les 5 premiers lauréats se déroulera 05 juillet 2021.

Article 7 : Critères de sélection
1. Caractère innovateur et créatif
2. Impact/bénéfice potentiel (institutions, économique, social, environnemental…)
3. Les projets en relation avec COVID 19 sont fortement sollicités (peuvent bénéficier d'un financement par un autre programme).

Article 8 : Comités d'organisation se réserve le droit de retirer le prix déjà attribué et de ne pas procéder au règlement de la dotation si un contentieux lié aux activités primées est engagé à leurs encontre, y compris durant les six mois qui suivent.

Article 9 : Les scinques lauréats du concours « BEST » bénéficieront d'un prix en nature d'une valeur équivalente à 5000 DT (divisible sur deux dans le cas d'un projet par binôme), ils sont réparties comme suit :
-Prix pour licence Appliquée (LA3 STIC) plus licence fondamental (LF 3 IMM)
-Prix pour licences Fondamentale (LF3 EEA) et (LF3 STIC)
-Prix pour mastère professionnelle (MP2 SEER) et (MP 2 ISI) .
-Prix pour mastère de recherche spécialité Systèmes Embarqué (MR 2 EEM2)
-Prix pour mastère de recherche spécialité Nano Matériaux (MR 2NAN-MAT)

Article 10 : Confidentialité : Le comité d'organisation, les membres des jurys et le comité AQ_PFE innovant s'engagent à ne pas divulguer les informations expressément désignées comme confidentielles par le Candidat, l'Organisateur est expressément autorisé à divulguer des éléments du Projet dans le cadre d'actions de communication ou d'information sauf accord contraire préalable écrit du finaliste.

Article 11 : Propriété intellectuelle Le Candidat certifie être l'auteur du Projet et disposer de l'ensemble des droits y afférant. Le Candidat certifie ainsi que son Projet ne viole ou ne violera pas les droits de propriété intellectuelle d'une autre partie tierce. Le Candidat garantit et tiendra indemne l'Organisateur des conséquences de toute plainte ou action en justice qui serait initiée par un tiers à la suite de la violation des droits de ce tiers.

Article 12 : Litige Le présent règlement est soumis à la loi tunisienne. Tout litige afférent à son interprétation et son application relève de la seule compétence juridictionnelle Tunisienne. Les Candidats et l'Organisateur s'efforceront de régler à l'amiable tout litige relatif à la validité, à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement et du déroulement du concours « BEST ». En cas de désaccord persistant, les litiges seront soumis aux tribunaux compétents de Tunis.

Article 13 : Dispositions finales L'Organisateur se réserve le droit, à tout moment et sans avoir à en justifier, d'interrompre le présent concours, de le proroger, de l'écourter, de le modifier ou de l'annuler sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Ainsi, l'Organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de changement de calendrier. La participation au concours « BEST » **par inscription**, entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité et sans réserve.

Université de Kairouan
Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Kasserine

République Tunisienne
Ministère de l'enseignements Supérieur
Et de la recherche scientifique

Partenaire du Programme d'Appui à la Qualité PromEssE, PAQ-DGSE

التزام نحو التميز و الجودة
ENGAGEMENT VERS L'EXCELLENCE
ET LA QUALITE
PAQ DGSE ISSAT KASSERINE

CALENDRIER DU CONCOUR

12/01/2021-10/02/2021
Inscription individuelle

01/03/2021-31/03/2021
- formations et des coachings spécifiques.

01/06/2021
- Dépôt des dossiers

30/06/2021
- Clôture des dépôts des dossiers

02/07/2021
- Présélection

05/07/2021
- Le Concour